



**Ville de Lausanne**

Municipalité

case postale 6904 – 1001 Lausanne

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
case postale 6904  
1001 Lausanne

Lausanne, le 24 avril 2025

**Réponse à la pétition de la Société de Développement du Sud-Ouest (SDSO) (M. Jean-Daniel Henchoz et crts) : « Non à la fermeture du Bureau de vote de Cour »**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Déposée le 12 janvier 2024 et munie de 370 signatures, la pétition de la Société de Développement du Sud-Ouest (SDSO) (M. Jean-Daniel Henchoz et crts) « Non à la fermeture du Bureau de vote de Cour » demande au Conseil communal de renoncer à la fermeture définitive du bureau de vote du quartier sous-gare. Les pétitionnaires souhaitent que l'emplacement du bureau de vote soit maintenu au Centre de Vie Enfantine ou déplacé dans un autre lieu du quartier.

En date du 4 février 2025, le Conseil communal décidait de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication.

Soucieuse d'offrir une résolution rapide et satisfaisante, et ayant à cœur de garantir l'accessibilité des bureaux de vote, la Municipalité a identifié l'opportunité de déplacer le bureau de vote, précédemment situé au Centre de vie enfantine de Cour, dans l'aula du Collège de l'Elysée. Ce changement a été mis en place pour le scrutin du 3 mars 2024. Depuis, la moyenne du taux de fréquentation sur l'ensemble des scrutins 2024 et 2025 pour l'isoloir de l'Elysée est demeurée stable à 0.18% en comparaison à l'utilisation de l'ancien bureau situé à Cour (entre 0.1 et 0.2%). Cette solution offre aujourd'hui dans le quartier sous-gare un espace accessible et adéquat, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Situé à 1'500 mètres de l'ancien bureau de Cour, il implique toutefois un changement d'habitude pour les personnes qui se rendaient auparavant à ce bureau.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter